



BRÈVE PRESSE

Réau, le 2 juin 2025

L'EPA Sénart et la commune de Réau lancent une concertation publique pour le projet Prés-Neufs Golf

Alain Auzet, maire de Réau (77), et Ollivier Guilbaud, directeur général de l'EPA Sénart, donnent rendez-vous aux Réaltaises et Réaltais les 16, 19, 23 et 30 juin pour découvrir et échanger sur les évolutions du projet de la future ZAC des Prés-Neufs Golf et coconstruire ensemble les aménagements à prévoir dans ce nouveau quartier. Le 20 septembre, un événement de restitution sera organisé lors de la Journée du Patrimoine pour présenter la synthèse du projet qui aura été conçu sur la base des contributions apportées par les habitants et les acteurs du territoire. La concertation publique qui ira du lundi 16 juin au 20 septembre 2025, durera toute la période estivale et permettra aux Réaltais et Réaltaises de poser leurs questions et donner également leurs avis en mairie pendant toute cette période.

La future ZAC Prés-Neufs Golf, située au sud du centre-bourg de Réau, est l'un des grands projets d'aménagement menés par l'EPA Sénart pour la Commune de Réau. Destiné à accompagner la croissance de la commune et à améliorer le cadre de vie de ses habitants, le nouveau quartier proposera des logements adaptés aux besoins actuels et futurs, des commerces de proximité ainsi que des infrastructures publiques (nouvelle offre de stationnements, liaisons douces...).

Les aménagements de la ZAC Prés-Neufs Golf s'intégreront harmonieusement dans l'environnement naturel et bâti de la commune en valorisant les paysages existants, les continuités écologiques et la biodiversité. Une attention particulière sera portée à l'intégration des espaces verts, aux vues dégagées sur la campagne réaltaise. Cette approche permettra de créer un cadre de vie qualitatif, en accord avec la forte identité villageoise et rurale de la commune de Réau.

En cohérence avec le Schéma Directeur de la Région Île-de-France Environnemental (SDRIF-E), le périmètre de la ZAC a évolué et se répartit dorénavant sur le site des Prés-Neufs, la friche industrielle et la venelle en lisière du Golf de Réau, sur une surface totale de 17,8 ha. Il est délimité au nord par le centre bourg, au sud par le ru du Balory, à l'ouest par les parcelles agricoles et à l'est par la RD 305. À l'aune de ce changement, l'EPA Sénart lance donc une concertation publique, qui associe habitants, usagers et acteurs du territoire, pour les informer des évolutions du projet et recueillir leurs observations et propositions.

5 dates-clefs à retenir :

- **lundi 16 juin, à partir de 19h** (salle des fêtes de Réau) : une **réunion publique** pour présenter le projet, ses évolutions et ouvrir les échanges.
- **jeudi 19 juin, de 16h à 18h** (devant l'école de Réau) : un **atelier « familles »** pour aborder avec parents et enfants les sujets qui les concernent plus particulièrement : intégration de l'école dans son environnement, dépose et reprise des enfants, gestion des mobilités (y compris à pied et à vélo), continuité entre bourg ancien et nouveau quartier...

- **lundi 23 juin, à 19h** (salle des fêtes de Réau) : un **atelier « Un projet à faire évoluer ensemble »** pour évoquer l'habitat, la mobilité, la trame végétale et l'opportunité de lieux fédérateurs autour des loisirs, du sport ou de la gastronomie.
- **lundi 30 juin, à 19h** (salle des fêtes de Réau) : un **atelier « Un projet à coconstruire »** pour exposer et échanger sur les premières pistes d'aménagement envisagées au regard des contributions.
- **samedi 20 septembre, au stand projet lors de la Journée du Patrimoine** : un **événement de restitution** pour présenter la synthèse du projet retravaillé.

En parallèle de ces rencontres et durant tout l'été, du 16 juin au 20 septembre 2025, les informations relatives au projet et à la concertation publique seront mises en ligne sur les sites web de la commune et de l'EPA Sénart. Un registre de concertation pour recueillir questions et avis sera disponible en Mairie de Réau et des panneaux d'exposition sur le projet et sa concertation y seront également consultables.

De plus, les avis des internautes pourront être recueillis via une adresse courriel dédiée à la concertation publique :
concertation-pres-neufs-golf@epa-senart.fr

Les ateliers sont ouverts à tous et toutes :

Pour s'inscrire : <https://www.epa-senart.fr/concertation-publique-zac-des-pres-neufs-golf>

À propos de l'Établissement Public d'Aménagement de Sénart :

L'Opération d'Intérêt National de Sénart, territoire de l'agglomération Grand Paris Sud, compte aujourd'hui 129 000 habitants, 9 000 entreprises et 46 200 emplois. Chaque année, Sénart génère la création de 800 emplois. L'EPA Sénart a pour mission de contribuer à impulser, mettre en œuvre et accompagner le développement des 10 communes de l'OIN de Sénart. Il participe ainsi activement à la production de logements en Île-de-France et à son attractivité économique.

Pour en savoir plus : www.epa-senart.fr

Contact Presse **Galivel & Associés**

Marie-Caroline Cardi / Carol Galivel : 01 41 05 02 02 – 06 09 05 48 63 -

galivel@galivel.com - <http://www.galivel.com>

